PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.
MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.
715 RUE DU CANAL.
GRUNEWALD.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

315-317

Rue South Liberty,

Entre Tulané Avenue et la rue Gravier,

RESIDENCE A UN ETAGE A DEUX CORPS DE LOGIS.

319

Rue South Liberty,

Entre la rue Gravier et Tulane Avenue.

RESIDENCE A DEUX ETAGES.

VENTE EN PARTAGE.

GEO. E. MACAIRE VS G. L. MACAIRE.

No 57,328—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune

Mercredi, le 30 novembre 1898, midi, il sera vendu à l'enchère publique, au NEW ORLEANS REAL ESTATE EXCHANGE,

No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St Charles, en vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 21 octobre 1898, et signé le 27 octobre 1898, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés suivantes, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes, voies et dépendances y appartenant en ayant droits, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet numéro 339, borné par les rues LIBERTE, HOWARD et GRAVIER et TULANE AVENUE (anciennement rue Commune); lequel lot de terre est désigné par la lettre "B" sur un plan dresser par D. E. Seghers, arpenteur, daté septembre 20 1898, annexé à l'inventaire pris par M. C. Soniat, notaire, Public, le 20 septembre 1898, lequel dit lot mesure 37 pieds 9 pouces à la rue LIBERTY, 71 pieds 6 lignes sur une première ligne vers TULANE AVENUE, puis s'élargissant 13 pieds 6 pouces sur une ligne courant vers TULANE AVENUE, parallèle à la rue LIBERTY, 35 pieds 6 pouces 2 lignes sur une seconde ligne de profondeur vers le fond, par 51 pieds 3 pouces de largeur dans le fond et 106 pieds 7 pouces sur le coté opposé vers la rue GRAVIER le divisant du lot "C," ledit lot B, forme une partie du lot numéro 5 et du tout du lot numéro 4, d'après le plan de Louis Surgi, voyer, daté le 5 mai 1842, annexé à un acte de Charles Boudousquié, daté le 13 mai 1842. Le dit lot "B" commençant à une distance de 100 pieds de l'encoignure des rues LIBERTY et TULANE AVENUE.

Les améliorations consistent en une maison à un étage, à deux corps de logis ayant de chaque coté deux chambres et un cabinet citerne, lieux d'aisance

Connue par les numéros municipaux 315 et 317 rue SOUTH LIBERTY.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, et dépendence y appartenant ou ayant droits, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 339, borné par les rues LIBERTY, HOWARD et GRAVIER et TULANE AVENUE (anciennement RUE COMMUNE) lequel lot de terre est désigné par la lettre "C", d'après le plan de D. E. Seghers, Arpenteur, daté le 20 Septembre 1898, annexé à l'inventaire pris par M. C. Soniat, Notaire Public, le 20 Septembre 1898, et mesure 23 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue LIBERTY, 23 pieds 9 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond, sur 106 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot "C" est composé d'une partie du lot numéro 5, sur un plan de L. Surgi, arpenteur, daté le 5 mai 1842, annexé pour référence à un acte de Charles Boudousquié, Notaire, daté le 13 mai 1842

Les améliorations consient en une maison à deux étages ayant deux chambres au rez-de-chaussée et deux chambres à l'étage supérieur, petite bâtisse en briques à l'arrière, et une autre bâtisse à un étage au fond ayant 3 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

Connues par le numero 319 rue SOUTH LIBERTY.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, la balance à un crédit de un ou un et deux ans, garanti par les billets de l'acquéreur portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement. 5 0|0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuites, et toutes clauses usuelles de sécurité dans les actes de vente, les acquéreurs assumant les taxes de 1898, en sus du prix d'adjudication, et déposera avec l'encanteur 10 0|0 du montant de la vente au moment de l'adjudication, d'accepter les polices d'assurances existantes et rembourseront les primes non expirées de la police et n'auront droit aux loyers qu'après le jour du passage de l'acte de vente.

Actes de ventes pardevant Meloney C. Soniat, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres de revenus des Etats-Unis.

29 oct — nov 5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Nicolina Sciambra

No 57,542—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 813 rue de la Commune, MERCREDI, le 23 novembre 1898, à midi, il sera vendu à l'enchères publiques, à la Bourse d'Encan du New Orleans Real Estate Exchange, No 717 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Theard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé daté le 18 octobre 1898, pour le compte de ladite succession, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes ses bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, moyens, privilèges et appartenances y appartenant ou y appartenant en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Rocheblave et Dorgenois, et désigné par le numéro un de l'ilet numéro quatorze, sur un plan de L. H. Pilié, voyer, daté le 25 mai 1848; ledit lot mesure 30 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Dumaine par 81 pieds 1 ligne de profondeur et de face sur la rue Rocheblave, 81 pieds 3 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 29 pieds 11 pouces 1 ligne de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en une maison à un étage avec les dépendences,

Termes et Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, l'acquéreur d'assumer le paiement des taxes d'Etat pour l'année 1898 en sus de son enchère.

Acte de vente pardevant Felix J. Puig, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

23 oct—23 30—nov 6 13 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES AMELIORÉES ET DE CHOIX

—DANS LE—

SIXIEME DISTRICT.

Succession de Elizabeth Fleishmann,

femme dédédée de Guillaume D. Andrieu.

No 51.612—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR et ESCOFFIER,— Placide J. Spear, encanteur — Bureau, No 813, rue Commune,

Mercredi, le 30 Novembre 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique au New Orleans Real Estate Exchange,

No 717 rue COMMUNE, entre les rues CARONDELET et ST-CHARLES, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté le 25 octobre 1898, les propriétés ci-après décrites, pour le compte de la dite succession, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent: situé dans le Faubourg Ess Boulinny, Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro onze nouvel ilet numéro cent cinquante borné par les rues CONSTANTINOPLE, LAUREL, AUSTERLITZ et ANNONCIATION (autrefois Jersey), ledit lot est désigné par le numéro vingt, sur le plan dressé par A. S. Phelps, voyer, daté le 15 Février 1849, déposé dans le Bureau de Joseph R. Beard, anciennement notaire de cette ville, formant l'encoignure des rues AUSTERLITZ et LAUREL et mesure 30 pieds de face sur la rue LAUREL sur une profondeur et face à la rue AUSTERLITZ de 125 pieds 2 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage, numéro 3942 rue LAUREL et 628 rue AUSTERLITZ, occupée par une grocerie au détail, ayant 6 chambres, citerne, parterre, lieux d'aisance, etc, et un cottage double ayant 4 chambres, citerne, etc, connu sous les Nos 618-620, rue AUSTERLITZ.

2° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances, ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Faubourg East Bouligny, dans le Sixième District de cette ville, sans l'ilet désigné par le numéro cent cinquante sur le nouveau plan dressé par H. C. Brown, voyer, borné par les rues AUSTERLITZ, LAUREL, CONSTANTINOPLE et JERSEY, ledit lot est désigné par le numéro dix-neuf, d'après un plan dressé par A. S. Phelps, voyer daté le 15 février 1849, et déposé pour référence dans le bureau de J. R. Beard, autrefois notaire public en cette ville. Ledit lot mesure 30 pieds de face sur la rue LAUREL, sur 125 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesures américaine.

Les améliorations consistent en un cottage d'un étage, occupé par un salon d'huitres et résidence ayant trois chambres, etc.

Les propriétées PREMIÈREMENT et SECONDEMENT décrites seront vendues ensemble en bloc, les portions occupées par la GROCERIE et le SALON D'HUITRES seront vendues sujettes au bail en faveur de A. W. Nabrstedt expirant le 30 septembre 1899, à raison de $25 par mois, payable mensuellement, le petit cottage à l'arrière, Nos 618 et 620 rue AUSTERLITZ, est loué au mois à d'autres locataires, sans bail, à raison de $10 par mois.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro onze du Faubourg East Bouligny, dans le Sixième District de cette ville, sans l'ilet désigné par le numéro cent cinquante sur le nouveau plan dressé par H. C. Brown, voyer, borné par les rues AUSTERLITZ, LAUREL, CONSTANTINOPLE et JERSEY, ledit lot est désigné par le numéro dix-neuf, d'après un plan dressé par A. S. Phelps, voyer daté le 15 février 1849, et déposé pour référence dans le bureau de J. R. Beard, autrefois notaire public en cette ville. Ledit lot mesure 30 pieds de face sur la rue LAUREL, sur 125 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesures américaine.

Les améliorations consistent en un cottage ayant deux chambres, cuisine, citerne, lieux d'aisance, etc. connu par le numéro municipal 3946 rue LAUREL. Loué $6 par mois.

4° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et ameliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro cent cinquante-et-un, borne par les rues ANNONCIATION (autrefois JERSEY), AUSTERLITZ GENERAL TAYLOR et CONSTANTINOPLE, mesurant 53 pieds 6 pouces de face sur la rue AUSTERLITZ, commençant à un point 30 pieds de l'encoignure des rues AUSTERLITZ et ANNONCIATION sur 60 pied de profondeur, mesure américaine; ledit lot de terre est la partie en arrière d'une plus grande portion de terre qui forme l'encoignure des rues ANNONCIATION et AUSTERLITZ. Les améliorations consistent en un cottage ayant 3 chambres, cuisine, citerne, galerie de coté, lieux d'aisance, etc. Connu sous le Nr 609 rue AUSTERLITZ Loué $7 par mois.

5° Un certain lot de terre avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet numéro cent cinquante et un, borné par LAUREL, AUSTERLITZ, JERSEY et GENERAL TAYLOR, désigné par le numéro treize et mesure 30 pieds de face sur la rue LAUREL sur 125 pieds de profondeur.

6° Un certain lot de terre avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le même District et ilet que la propriétée précédement décrite, désigné par le numéro quatorze et mesure 30 pieds de face sur la rue LAUREL sur 125 pieds de profondeur;

7° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant; situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro quatorze de la ville de Jefferson, borné par les rues LAUREL, LIVE OAK (non Constance), AUSTERLITZ et CONSTANTINOPLE, le dit lot est désigné par le No 26 sur un plan dressé par A. S Phelps, voyer, daté février 15 1849, et mesure 30 pieds de face sur la rue LAUREL sur une profondeur de 158 pieds 9 pouces et 2 lignes en mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage avec trois chambres, cuisine, 2 citernes galerie de coté, lieux d'aisance, etc., connu par le No 3961 rue LAUREL. Loué $9 par moi.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance, si balance il y a, à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt à raison de 8 0|0 par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, garanti par lien de vendeur et privilège et hypotèque spéciale sur la propriété vendue, et toutes les clauses de sécurité, l'acquéreur assurera les bâtisses pour leur pleine valeur, sur la propriété vendue, jusqu'à paiement final des dites billets et transférera les polices d'assurances au vendeur ou à tout porteur ou porteurs des dites billets et finalement de payer les frais d'avocats à raison de cinq pour cent en cas de poursuites judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets ou une portion quelconque, l'acquéreur remboursera en sus du prix d'adjudication les primes d'assurances pour le terme non expiré et déposera avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent de son enchère.

Actes de vente ainsi que les United States Revenue Stamps aux frais de l'acquéreur, pardevant JULES F. MEUNIER, notaire public.

29 oct—29—nov 5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmant Cottage

1114 rue Trémé, entre les rues Ursulines et Chemin du Bayou,

Loué à raison de $13 par mois.

Succession de Veuve J. P. Montagnet.

No 57,406—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER, — Placide J. Spear, encanteur—Bureau 813, rue Commune,—

Mercredi, 16 Novembre 1898, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans,

No 717 rue COMMUNE, entre les rues ST. CHARLES et CARONDELET, en vertu de et conformement à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, siégeant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant en congé, en date du 11 octobre 1898, pour le compte de ladite succession, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le faubourg Trémé, second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Trémé, maintenant Liberté, St Claude et Ursulines et le Chemin du Bayou, faisant partie du lot désigné par le No 22, sur un plan fait par J. Pilié et ladite portion de terre mesurant en mesure française 27 pieds de face à la rue Trémé, maintenant Liberté, sur 50 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en un charmant cottage ayant cinq chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, et connu par le numéro municipal 1114 rue TREMÉ.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance s'il y en a à un crédit de un et deux ans en billets de l'doquéreur garantis par hypothèque avec les liens et privilèges du vendeur sur la dite probriété portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement, l'acte de vente sera aux frais des acquéreurs et passé pardevant John R. Légier, notaire, et devra contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité quant au paiement des honoraires d'avocats et du transfert des polices d'assurance, l'acquéreur devra déposer 10 0|0 du prix d'adjudication comme garantie, avec l'encanteur pour lier la vente, et payer les taxes pour l'année 1898 en plus et au-delà du prix d'adjudication.

16 oct—16 23 30—nov 6 13 16

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE NO 623 RUE JOHNSON.

Dans l'affaire de la succession de Edward Casserly et sa fille, Marie Casserly, No 57,348 du dossier de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C et la succession de Veuve Edw. Casserly, No 57,344 du dossier de la même cour, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, encanteur, Bureau 336, rue Carondelet, le MARDI, 15 novembre 1898, à midi, à la Bourse, 840 et 842 rue Commune, où sur les plans figurent les dimensions et autres particularités, conformément à deux ordres divers de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, datés et signés le 10 octobre 1898, et rendus dans les successions ci-dessus intitulées et numérotées, autorisant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et de vendre aux enchères publiques, après les délais légaux usuels, les propriétés suivantes, à savoir:

"Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville dans l'ilet numéro "Quatre-Vingt", maintenant ilet No 499, borné par les rues Poydras, Perdido, Prieur et Johnson et désigné comme lot No Quatorze dudit ilet et mesurant vingt neuf pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Johnson sur cent cinquante-et-un pieds trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles, conformément à un plan fait par Bringier, voyer, en date du 20 avril 1839 et déposé dans l'étude de L. Mc Cay, ancien notaire, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies et avantages qui y appartiennent en quelque sorte. Les améliorations consistent en un cottage en bois, ardoisé, portant le numéro municipal ci-dessus décrit, avec une bâtisse en bois dans le fond. La bâtisse de devant contient quatre chambres et cuisine. La bâtisse du fond contient quatre chambres, hangar, citerne, etc.

Termes et conditions—Comptant et l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente et assumer les taxes de l'année 1899; acte de vente pardevant Robert P. Upten, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 Oct—13 14 15 16 23 30—nov 6 13 14 15

Geo. G. Friedrichs & Cie.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

ÉLIGIBLE COTTAGE SIMPLE

No 1812 rue Orléans,

Entre les rues Derbigny et Roman,

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur —Bureau 838 rue Commune — MARDI, le 22 novembre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, daté le 11 octobre 1898, et rendu dans la succession de François Bellaire, ou Belaire, ou Bellair, No 57,454 du docket de ladite Cour,

Le désirable cottage No 1812 rue Orléans, décrit comme suit: Un certain lot ou portion de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans cette partie autrefois connue comme le faubourg Trémé dans l'ilet compris entre et borné par les rues Orléans, Roman, St-Pierre et Derbigny, formant une partie du lot de terre désigné par le No 4 de l'ilet No 56, sur un plan dessé par J. Pilié le 1er mai 1850, et déposé en l'étude de D. McCay, autrefois un notaire dans cette ville, ladite portion de terre mesurant 27 pieds de face à la rue Orléans, sur une profondeur de 57 pieds, et est borné sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à M. Pasabon, et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Edmond et autre propriété. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent

Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste s'il y en a doit être représenté par de billets à recevoir payables un an après date à 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, avec les clauses usuelles d'hypothèque lien de vendeur et assurances; les taxes de 1898 doivent être payées par l'acquéreur et l'acte de vente pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 oct—20 23 30—nov 6 13 22

VENTES A L'ENCAN

Paul & Gurley,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement de choix

RÉSIDENCE DE VALEUR EN BRIQUES

No. 342 rue S. Diamond, anciennement S. Market, et en face du marché Ste Marie.

Succession de James C. Reilley.

No 57,450—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 8 novembre 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, près Baronne en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 7 octobre 1898, in re, succession de James C. Reilly, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues S. Diamond (anciennement S. Market), Delord, Tchoupitoulas et S. Peters, désigné par le No 40, et mesurant (en mesure anglaise) 21 pieds sept pouces de face à la rue S. Market (maintenant S. Diamond), par une profondeur de 70 pieds 1 pouce sur la ligne supérieure, et par une profondeur de 62 pieds 6 pouces sur le côté inférieur, et par 22 pieds plus ou moins de largeur dans le fond, conformément à un plan par Jos. Pilié, voyer.

Les améliorations connues comme les numéros 342 rue S. Diamond consistent en une grande résidence en briques à deux étages avec bâtisse à trois étages en briques dans le fond. Cour pavée, citerne, hydrant, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque, etc., portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreurs devant assumer les taxes de 1898 en plus du prix d'adjudiestion.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, notaire. Un dépôt de 10 o|o exigé au moment de l'adjudication.

8oct—8 9 16 23 30—nov 8.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété No 2426

Rue St-Pierre.

Succession de William Davenport et son épouse.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 15 novembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant pour l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division E, maintenant en congé, en date du 14 octobre 1898 in re, succession de Wm Davenport et épouse. Dossier No 48512, il sera vendu aux enchères publiques:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les améliorations etc, qui s'y trouvent, située dans le Second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Pierre, Tonti Rocheblave et la Promenade Carondelet, et mesurant 14 pieds 7 1|2 pouces de face à la rue St-Pierre, sur 100 pieds de profondeur, étant la moitié du lot No 4 étant la plus rapprochée de la rue Rocheblave et connue comme le numéro municipal 2426 rue St-Pierre.

Termes—La moitié ou plus comptant, la balance dans un an; les paiements déférés portant intérêt au taux de 8 pour cent par an avec les clauses usuelles de sécurité et d'assurance. L'acquéreur assumera les taxes de 1898 en plus et au-dessus du prix d'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred. Zengel, notaire. Un dépôt exigé au moment de l'adjudication.

16 oct—16 23 30—nov 6 13 à date

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Joli Cottage Substantiellement Bâti.

2836 rue Marais, entre les rues St Ferdinand et Presse.

Contenant 4 grandes chambres, allée de voiture, grande cour, environné de toutes les commodités.

Succession de Frderick Schmidt et son épouse. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 57,489.

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE. —Jas. A. Brennan, encanteur—Bureau 640 rue Gravier—Il sera vendu aux enchères publiques, le MARDI, 6 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 846 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 27 octobre 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Marais, Press et St Ferdinand; lequel lot forme une partie du lot original No 5 sur le plan du Faubourg Washington fait par Jos. Pilié en date du 1er juin 1831, déposé en l'étude de Charles Janin, ancien notaire en cette ville, par acte daté le 10 juin 1838, et mesurant trente pieds de face sur la rue Marais par une profondeur de cent dix huit pieds sept pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant du lot No 6 et la même profondeur sur l'autre ligne de côté.

Conditions Comptant: L'acquéreur assumant et payant les taxes de 1898 10 pour cent de dépot au moment de la vente.

Acte de vente pardevant R. J. Maloney N. P., aux frais des acquéreurs.

30 oct—30—nov 6 13 20 27—déc 4 5 6

E. Curtis,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 57,147.

Succession de

JOHN MEUX.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau anciens Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Honorable N. H. Rightor, juge, daté et signé le 27 octobre 1898 et à moi adressé, je procéderai à vente, le JEUDI, 10 novembre, à 11 A. M. aux Salles d'Encan, deuxième étage de la Bourse 54 et 56 rue Baronne—

UN LOT DE MEUBLES DE MAISON, consistant en meubles de valeur en bois derose et d'acajou, ayant plusieurs articles antiques de valeur rare, peintures originaux, articles antiques en crystal, plaques anglaises et curiosités.

Conformément à un inventaire enregistré.

1er nov—1 3 6 8 9 10

Succession de Peter Heaton,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 57,711—Division D Attendu que Henry W. Heaton a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Heaton, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

1 nov—1 5 10

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à la Folle Enchère d'une Propriété à St Tammany,

MARDI 29 NOVEMBRE.

Antonio Menendez vs Ses Créanciers.

PAR LOUIS A RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune. — MARDI, 29 novembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 20 septembre 1898, et signé le 27 septembre 1898, par l'honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant pour l'honorable F A. Monroe, juge de la Division C, maintenant en congé, dans l'affaire intitulée Antonio Menendez vs ses créanciers, No 51,897 du dossier de la susdite cour, aux enchères publiques il sera vendu à la folle enchè et aux risques et dépens de Robert L. Harris et Henry L. Garland, Jr., qui ont manqué de se conformer à une adjudication faite le 18 juin 1898 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes:

Et connue comme la Fabrique du Alton Lumber Company à la Station A ton assavoir:—

A. La moitié ouest du quart sud-est de la section 22, comté 8 sud du range est, Méridean Ste Hélène dans la Paroisse St Tammany ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant la même propriété acquise de la Alton Lumber Company de Julius Wood le 26 juillet 1893 et enregistré dans le Livre des Con. E, fo., 566-567 paroisse de St Tammany et acquise par Menendez comme il est ci-dessus décrit.

(B) La moitié ouest du quart sud est, et de la moitié est du quart sud-ouest de la section 23 du comté 8, sud du range 14 est St Helena meridian, dans la paroisse de St Tammany acquise par la Alton Lumber Company ou Wilson Vernado, par achat de Aaron Welch et Masseline Welch, son épouse, le 30 novembre 1893 et enregistré dans le Livre des Transcrits pour la paroisse St Tammany, Livre P folio 792 et par Menendez comme il est ci après décrit.

3° La moitié sud du quart sud ouest et la moitié nord-ouest de la section 26 dans le comté 8 sud du range 14 Est Meridian, St Hélène, contenant 160 acres plus ou moins dans la susdite paroisse et Etat. Ladite terre a été acquise par Isaac Kemp, par Homestead sous le certificat en date du 7 août 1893; acquise par Alton Lumber Company de Isaac Kemp par acte enregistré dans le Bureau des transcrits le 19 décembre 1894 dans le livre 2, pages 581 et 582 à Covington, La.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites ont été acquises ensemble avec le moulin à bois, un lot de machines dix huit bœufs, cinq chars, deux charrettes, chaines, cabines, bâtisses par Antonio Menendez, Wilson Vernado et Christophe C. Mitchell, faisant des affaires sous le nom de la Alton Lumber Company par acte du 27 décembre 1894, passé devant Geo M. Barnett, notaire dans la paroisse d'Orléans, le dit acte étant enregistré à Covington dans le livre 2, pages 597, 598, 599 et 600.

C. Trente-et un acres de terre avec les améliorations à St Joe sur le coté ouest de la N. O. & N. E. Railroad, acquis par Menendez à une vente de taxe par le sherif de St Tammany, faite le 26 juin 1896, enregistré dans le livre des Transcrits R, folio 614, à Covington, Lne., et dans le livre des ventes du sherif C, folio 168 avec droits de rédemption.

Termes et conditions—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit payable en billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication, garantis par hypothèques, liens du vendeur et autres clauses usuelles de sécurité, taxes de l'année courante 1898 à être assumées par les acquéreurs; 10 pour cent de dépôt faits avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais des acquéreurs.

27oct—27—nov 3 8 15 22 27 28 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Mardi, 22 Novembre 1898.

Succession de Veuve J. B. Marmouget.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur.—Bureau No 629 rue Commune le MARDI, 8 novembre 1898, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, près de la rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre issu et signé et portant date du 5 oct bre 1898, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. F. A Meuroe, juge de la Division C, maintenant en congé, dans l'affaire intitulée succession de Paul Bellocq. No 56,927 de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Quartier, Esplanade, Bourgogne et Dauphine; ledit lot forme l'encoignure des rues Quartier et Bourgogne et mesure vingt (20) pieds de face à la rue Quartier sur soixante-quinze (75) pieds de profondeur et de face à la rue Bourgogne. Le tout conformément à un plan fait par R. W. Indice architecte le 12 mai 1846 et déposé dans l'étude de A. Ducatel, comme plan No 15 du livre de plans No 17.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un magasin et résidence en briques, ardoisé, contenant magasin bar, entrepôt, cuisine et cabinets au rez de chaussée. Le haut contient trois chambres, vestibule galerie et grande mansarde, installations pour le gaz partout, citerne, hydrant. L'entrepôt est cimenté.

Termes et conditions — Un tiers comptant et la balance à un et deux ans pour des billets portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement garanti par hypothèque, liens du vendeur et les autres clauses usuelles de sécurité. Dix pour cent du prix d'achat devront être déposés chez l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Wm Ardill Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

oct 8 — 8 9 16 23 30 — Nov 6 7 8

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 56,251 — Division E — Mme B. Berger vs ses Créanciers—Ordre de Cour. — Qu'une réunion des créanciers dans cette affaire soit convoquée et tenue pardevant William F. Brewer, notaire public en son bureau en cette ville le 21me jour de novembre 1898, pour déterminer sur et fixer termes et conditions sur lesquels le stock de marchandises inventorié dans cette affaire peut être disposé, et que Mercer W. Patton, avocat pour les créanciers absents soit notifié.

Nouvelle-Orléans 19 octobre 1898.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

20 oct —20 —nov 3 21

VENTES A L'ENCAN.

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de Joseph Massol, un absent.

No 37,361—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI, le 10 novembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, près de la rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de cour, rendu et signé le 27 septembre 1898, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District Division E, siégeant pour l'Hon T C W Ellis, juge de la Division A, actuellement en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Deux certains lots de terre dans le septième district de cette ville, étant les Nos 8 et 9 dans l'ilet borné par les rues Washington, Short, Plum et Quatrième et mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Washington sur 107 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1898 en plus du prix d'adjudication